

Mt Fort Advisers SA - Politique de protection des données (PPD)

Politique révisée applicable au 1st septembre 2023 conformément à la nouvelle législation suisse sur la protection des données (nLPD).

1. Mt Fort Advisers SA, ci-après "MFA", se conforme au GDPR de l'UE, au Data Protection Act (GDPR du Royaume-Uni) et à la législation suisse sur la confidentialité des données (nLPD).
2. Le Client consent à ce que MFA traite ses données personnelles dans le cadre de l'exécution des services relatifs à son Mandat. Les données personnelles désignent toute information relative à une personne physique ou morale identifiée, ou à une personne physique ou morale directement ou indirectement identifiable.
3. Le traitement des données à caractère personnel consiste en toute opération effectuée sur celles-ci, telle que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, la consultation, l'utilisation, la transmission, l'effacement ou la destruction, dans la mesure où elle est nécessaire à la bonne exécution des obligations découlant de son mandat ou au respect d'une obligation légale à laquelle MFA est soumise.
4. MFA est autorisée à sous-traiter les services qu'elle fournit dans le cadre de son mandat à tout tiers, lorsque cela est jugé approprié et nécessaire. Dans ce cas, MFA veille à ce que ce tiers s'acquitte des obligations qui lui incombent au titre du mandat.
5. Lorsqu'elle traite des données à caractère personnel, MFA respecte strictement les exigences en matière de protection des données conformément à la législation applicable et aux réglementations et lignes directrices professionnelles.
En particulier, MFA doit préserver la confidentialité des données à caractère personnel et mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour garantir un niveau de sécurité adéquat.
Les sous-traitants qui sont en possession de données à caractère personnel sont également tenus de respecter strictement ces exigences.
6. Les données relatives aux clients doivent être conservées pendant 10 ans après la fin de la relation ou des transactions, conformément à l'article 7 de la loi sur le

blanchiment d'argent (LBA). Cette période peut être prolongée en cas de procédure pénale. Ensuite, à la demande du client, les données peuvent être supprimées.

7. MFA informe le client sans délai dès qu'elle a connaissance d'une violation de données à caractère personnel concernant les données à caractère personnel du client.
8. Le client garantit qu'il a le pouvoir de fournir des données personnelles à MFA dans le cadre de l'exécution des services et qu'elles ont été traitées conformément à la législation applicable.
9. Le client consent à recevoir des informations et des communications supplémentaires en fonction de ses activités et au cours de sa collaboration avec MFA (par exemple, des bulletins d'information, etc.).

Pour toute question relative à la présente politique de protection des données ou, plus généralement, au traitement de vos données personnelles au sein de MFA, vous pouvez envoyer un courrier à l'adresse suivante :

**Mt Fort Advisers SA
Rue de Lausanne 20bis
CH - 1201 Genève**

Ou nous contacter à l'adresse e-mail suivante : contact@mtfortadvisers.com

Politique de protection des données de MFA (DPP)

15/08/2023